



*Le point sur...*

## **LES TERRES MARGINALES ET LE JATROPHA**

*Marion TREBOUX*

*Décembre 2012*

Le réseau JatroREF a pour objectif la construction de référentiels permettant de caractériser la viabilité socio-économique et la durabilité environnementale des filières paysannes de production d'agrocarburants à base de Jatropha en Afrique de l'Ouest. Il est animé par le bureau d'études associatif IRAM, en partenariat avec l'ONG GERES. JatroREF cherche à favoriser les échanges opérationnels entre porteurs de projets, et avec les acteurs institutionnels, la recherche et les organisations paysannes concernés directement par les enjeux liés au développement des agrocarburants locaux. La constitution de groupes de travail thématiques favorise la concertation et le partage d'expérience entre participants. Le réseau met également en œuvre des moyens d'étude dédiés. JatroREF diffuse ensuite l'information à un public plus large, à travers diverses publications - rapports d'étude, notes pédagogiques- et des ressources documentaires, accessibles sur son site Internet [www.jatroref.org](http://www.jatroref.org).

## Introduction

Le terme de « terre marginale » est très fréquemment utilisé dans les débats concernant les agrocarburants. Plusieurs travaux de référence recommandent de développer les cultures d'agrocarburants sur les terres marginales afin de limiter la compétition entre cultures énergétiques et alimentaires et ainsi limiter les risques pour la sécurité alimentaire tant à l'échelle local que mondiale.

De document propose de faire le point sur la notion de terre marginale et d'envisager les implications de la culture du Jatropha sur les terres marginales.

## 1. Qu'est-ce qu'une terre marginale ?

Le concept de « terres marginales » est utilisé dans différentes circonstances, par exemple dans le cadre des débats sur la lutte contre la désertification mais également dans les études prospectives sur le foncier et la sécurité alimentaire. Le concept est rarement clairement défini et l'utilisation de cette expression peut faire référence à différentes situations.

### 1.1. Une terre trop pauvre pour être cultivée de façon rentable ?

Selon le Centre de Recherche pour le Développement International, dans le secteur agricole, une terre marginale est une terre sur laquelle les cultures ne peuvent atteindre que de très faibles rendements et ne sont donc pas rentables. La mauvaise qualité de la terre peut être due à son faible niveau de fertilité ou à d'autres caractéristiques. Le plus souvent ces terres ne sont pas mises en culture ou que de façon ponctuelle.

Il n'existe pas de référence universelle permettant de caractériser une terre marginale. Concrètement, dans certaines régions où la pression démographique est forte et le prix des denrées agricoles est relativement haut, certaines terres très peu fertiles sont mises en culture car même la faible récolte représente une opportunité face à l'absence d'alternatives pour employer la main d'œuvre existante.

Lorsqu'on prend en compte les espaces cultivés, il est également nécessaire d'inclure les espaces de jachère qui font partie intégrante du système de culture et sont indispensables au renouvellement de la fertilité des sols. Par ailleurs dans les systèmes agropastoraux, les zones de parcours (considérées comme des terres marginales car trop peu fertiles pour la mise en culture) sont importantes en termes de transfert de fertilité : le bétail pâture sur ces terres non-cultivées et restitue de la matière organique dans les zones cultivées où il est parqué la nuit.

Par ailleurs la définition des terres marginales n'est pas absolue (on ne peut pas définir une terre marginale en fonction de caractères objectifs tels que la profondeur de sol ou la teneur en matière organique du sol) mais relative aux systèmes agraires concernés et des opportunités économiques existantes.

### 1.2. Une terre « disponible » ?

Souvent les terres marginales sont considérées comme des terres « disponibles » c'est-à-dire **libre de tout usage**. Il s'agit d'un espace qui n'est pas mis en valeur, qui ne contribue pas aux moyens d'existence des populations. Cela implique que la terre ne soit pas cultivée (et ne fasse pas partie des jachères) mais également que ce ne soit pas un espace d'élevage (permanent ou transhumant) ni de collecte de bois ou produits sauvages. Cependant très souvent les espaces de parcours du bétail sont considérées comme des terres inutilisées car l'activité d'élevage y est très extensive et ponctuelle dans le temps. De même les activités de collecte de bois et de produits sauvages (fourrage, noix, baies, écorce...) sont peu prises en compte malgré leur contribution aux moyens de

vie des populations rurales car ce sont des activités saisonnières exercées le plus souvent par des groupes sociaux peu organisés et peu influents (femmes, pasteurs...).

Cette définition des terres marginales correspond à un point de vue des cultivateurs et néglige souvent les autres usages, moins visibles mais néanmoins essentiels socialement et économiquement, qui peuvent être faits de ces espaces (élevage, cueillette, patrimoine paysager).

### 1.3. Une terre n'appartenant à personne (ou à tout le monde) ?

Dans certains rares cas, une façon de définir les terres marginales consiste à considérer comme terres marginales (ou terres disponibles) toutes **les terres ne faisant pas l'objet d'une appropriation officielle c'est-à-dire sans titre de propriété**. Cette définition ne prend pas en compte les régimes de droit foncier régissant la plupart des terres agricoles en Afrique de l'Ouest. Le plus souvent les exploitations familiales ne disposent pas de titre foncier à proprement parler mais leur légitimité à exploiter (plutôt que posséder) certaines terres est reconnue dans le cadre du droit coutumier.

## 2. Quel retour d'expérience sur le Jatropha et les terres marginales ?

Les retours d'expérience du Jatropha dépendent de l'objectif initial considéré : restaurer le sol ou bien produire des graines de Jatropha de façon rentable.

Le *Jatropha curcas* L. est un arbuste fréquemment observé en brousse en Afrique de l'Ouest. Ce petit arbre a la particularité d'avoir un système racinaire très développé : le maillage latéral des racines stabilise le sol en surface tandis que la racine pivotante permet de mobiliser des ressources en eau très en profondeur. Pour cette raison, le Jatropha est réputé comme robuste en zone aride et a été utilisé pour la conservation des sols, notamment dans la lutte antiérosive par exemple dans le Vieux bassin cotonnier au Mali.

Dans la pratique, si **le Jatropha est capable de survivre à certaines conditions d'aridité et de pauvreté du sol, cela ne signifie pas qu'il est productif dans ces conditions**. Au contraire, même si des mesures exactes de rendement manquent encore, l'expérience montre que la production en graines du Jatropha fluctue énormément en fonction de la disponibilité en eau et en matières fertilisantes. Toutes les expériences menées, aussi bien au Sénégal, au Mali qu'au Bénin et au Burkina, mettent en évidence que la plantation de Jatropha dans un but de production de graines nécessite des terres arables pour être rentable. De ce fait, le défi est de trouver des modes d'intégration du Jatropha dans les systèmes de production des exploitations agricoles familiales. A ce stade, les plantations en haies autour des parcelles cultivées et en agroforesterie sont recommandées par la plupart des promoteurs de cette culture pour permettre une intégration harmonieuse avec à la fois une bonne productivité du Jatropha et de co-bénéfices environnementaux pour la protection des sols.

### Les points essentiels à retenir

- Le concept de « terres marginales » sous-entend différents sens en fonction du contexte de son utilisation.
- Le plus souvent, une terre marginale est une terre trop pauvre pour être cultivée de façon rentable. L'opportunité de cultiver une terre dépend de ses qualités physico-chimiques mais aussi des techniques de cultures disponibles, du coût de la main d'œuvre et des opportunités d'accès au marché : la « marginalité » d'une terre est donc relative au contexte socio-économique.
- Les terres non-cultivées ne sont pas pour autant nécessairement inutilisées et disponibles. Elles peuvent être des jachères mais aussi des zones de parcours pour l'élevage transhumant, des espaces de collecte de bois et autres produits forestiers ou bien avoir un rôle en termes de patrimoine (culte religieux, observation des animaux sauvages).
- Une terre dont personne ne détient le titre foncier n'est pas nécessairement une terre inutilisée.
- Le Jatropha peut survivre sur des terres pauvres et arides mais sans produire de graines pour rentabiliser la plantation. La plantation de Jatropha à visée productive nécessite des terres arables.

### Pour aller plus loin

- Le portail foncier et développement <http://www.foncier-developpement.fr/vie-des-reseaux/le-comite-technique-foncier-et-developpement-de-la-cooperation-francaise/>
- Une étude de l'IIED sur le développement des agrocarburants et l'accès à la terre <http://pubs.iied.org/pdfs/12551IIED.pdf>
- La synthèse JatroREF sur l'organisation de la production de Jatropha au Mali

**Des réactions ou des questions sur ce document ? Prenez contact avec le réseau JatroREF !**

**Marion TREBOUX, animatrice du pôle agronomie [m.treboux@iram-fr.org](mailto:m.treboux@iram-fr.org)**

Réseau animé par **iram** en partenariat avec  
 et avec l'ANADEB, la DGE Bénin et le CERPA Zou Collines (Bénin)

**geres**  
 Energie  
 Environnement  
 Solidarité



Fondation  
**VEOLIA**  
 ENVIRONNEMENT

*Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité du projet JatroREF et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne ni des autres partenaires financiers*